



Association loi 1901

Fédération Nationale des Bateaux Ecoles



[WWW.bateau-ecole.com](http://www.bateau-ecole.com)

Héritière de la F. E. E. C. N. P. M.

BUTS

DÉFENSE de l'activité des Établissements d'Enseignement de la conduite des Navires de Plaisance à Moteur

PROMOTION AIDE SOUTIEN à toutes **ENTREPRISES, INITIATIVES** ou **ŒUVRES** de nature à servir ou à développer les dits intérêts.

Monsieur Ernest CORNACCHIA
Chef de la mission de la navigation
De plaisance et des loisirs nautiques

Le Président

19, rue Vis - F-29000 QUIMPER

Tél. : (33) 02 98 53 68 20

Fax. : (33) 02 98 53 79 85

TRANSMISSION COURRIEL ET PAR TÉLÉCOPIE

(1 page dont celle-ci) au 01 44 49 80 01

Quimper, le 1^{er} février 2008

Réf. : PB/08-0201_1

Objet : Numéro d'enregistrement des titres de conduite en mer

Cher Monsieur,

Je recueille depuis plusieurs jours le mécontentement de nombreux Bateaux Ecoles essentiellement de la **région parisienne**.

En effet, il semblerait que des milliers de candidats reçus au permis mer Côtier durant les derniers mois de 2007, n'aient toujours pas reçu leur titre de conduite en mer définitif. Ces personnes ne détiennent donc que l'attestation provisoire (*feuille bleue*) sur laquelle figure un numéro qui ne ferait pas l'objet d'un enregistrement par les services de l'administration. De ce fait, pour les personnes qui désirent se présenter actuellement aux extensions EAUX INTÉRIEURES et HAUTURIÈRE, les dossiers ne peuvent être enregistrés car OEDIPP n'accepte que la saisie du numéro du titre de conduite en mer tel qu'il figure sur le **document définitif** délivré par les services du CAAM.

Vous comprendrez que cette situation est de nature à engendrer de sérieux préjudices, financiers aux Bateaux Ecoles et moral pour leurs élèves. Les bateaux écoles qui subissent actuellement de plein fouet une érosion importante et même alarmiste pour certains, du nombre de candidats à l'Option CÔTIÈRE comptaient sur les extensions pour palier cette baisse prévisible et attendre la saison. D'autant qu'ils sont confrontés à trois aspects :

1. Une préparation et la mise en place de leur nouveau projet pédagogique qui s'avèrent plus délicates que prévu ;
2. Une baisse significative des candidats pour les nouveaux permis ;
3. Des dysfonctionnements graves d'OEDIPP

Aussi, pouvez-vous intervenir auprès des services compétents pour qu'ils pallient rapidement cette défaillance ?

En vous remerciant pour votre attention, recevez Cher Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pierre Bost – Président